

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 7 MAI 2018

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 7 mai 2018 à 18 h 30.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Rémy Guay, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
Mme Nadine Tremblay, conseillère
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarceaux, directeur des travaux publics et directeur général adjoint
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 11341-05-18**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉ-SOLU UNANIMEMENT QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés en enlevant les résolutions 4.7 et 4.8.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018.**
- 4. Appel d'offres, soumissions et contrats**
 - 4.1 Demande de prix - Réaménagement temporaire, démantèlement et remise en état - aréna de Clermont
 - 4.2 Demande de prix – travaux d'électricité – site de l'aréna
 - 4.3 Demande de prix – travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire
 - 4.4 Demande de prix – Toilettes chimiques
 - 4.5 Demande de prix – Équipements incendie
 - 4.6 Demande de prix – Fourniture et mise en place d'une clôture au périmètre du complexe sécuritaire
 - ~~4.7 Honoraires professionnels – Ardoises architecture~~
 - ~~4.8 Honoraires professionnels – Unigec Experts – Conseils~~
 - 4.9 Acquisition d'une tondeuse diesel à attelage frontal
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**
- 11. Levée de l'assemblée**

**3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX
RÉSOLUTION NO. 11342-05-18**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 9 avril 2018 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

**4.1 DEMANDE DE PRIX – RÉAMÉNAGEMENT TEMPORAIRE, DÉMANTÈLEMENT ET REMISE EN ÉTAT – ARÉNA DE CLERMONT
RÉSOLUTION NO. 11343-05-18**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé à une demande de prix pour le réaménagement temporaire, le démantèlement et la remise en état de l'aréna de Clermont, dans le cadre du Sommet du G7 dans Charlevoix;

ATTENDU QUE les obligations décrétées par le règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Ville de Clermont ont été respectées;

ATTENDU QUE ces frais ont été acceptés et seront ultérieurement remboursés par la Gendarmerie Royale du Canada, dans le cadre du Sommet du G7 Charlevoix 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte le prix déposé par la compagnie **CONSTRUCTION ÉCLAIR INC.** au montant de 59 555,90 \$.

**4.2 DEMANDE DE PRIX – TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ – SITE DE L'ARÉNA
RÉSOLUTION NO. 11344-05-18**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé à une demande de prix pour les travaux d'électricité requis, dans le cadre du Sommet du G7 dans Charlevoix;

ATTENDU QUE les obligations décrétées par le règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Ville de Clermont ont été respectées;

ATTENDU QUE ces frais ont été acceptés et seront ultérieurement remboursés par la Gendarmerie Royale du Canada, dans le cadre du Sommet du G7 Charlevoix 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte le prix déposé par la compagnie **ÉLECTRICITÉ GAUTHIER** au montant de 60 821,78\$.

**4.3 DEMANDE DE PRIX – TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE
RÉSOLUTION NO. 11345-05-18**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé à une demande de prix pour la mise en place d'une conduite d'aqueduc et d'égout sur un terrain voisin de l'aréna, travaux requis dans le cadre du Sommet du G7 dans Charlevoix;

ATTENDU QUE les obligations décrétées par le règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Ville de Clermont ont été respectées;

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 7 MAI 2018

ATTENDU QUE ces frais ont été acceptés et seront ultérieurement remboursés par la Gendarmerie Royale du Canada, dans le cadre du Sommet du G7 Charlevoix 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte le prix déposé par la compagnie **FERNAND HARVEY & FILS INC.** au montant de 87 955,88 \$.

4.4 DEMANDE DE PRIX – TOILETTES CHIMIQUES RÉSOLUTION NO. 11346-05-18

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé à une demande de prix pour la fourniture de toilettes chimiques pour le site de l'aréna et du bâtiment temporaire, dans le cadre du Sommet du G7 dans Charlevoix;

ATTENDU QUE les obligations décrétées par le règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Ville de Clermont ont été respectées;

ATTENDU QUE ces frais ont été acceptés et seront ultérieurement remboursés par la Gendarmerie Royale du Canada, dans le cadre du Sommet du G7 Charlevoix 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte le prix déposé par la compagnie Sani Charlevoix Inc. au montant de 24 662,14 \$.

4.5 DEMANDE DE PRIX – ÉQUIPEMENTS INCENDIE – CAMPEMENT TEMPORAIRE - COTC RÉSOLUTION NO. 11347-05-18

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé à une demande de prix pour la fourniture d'équipements incendie requis pour la protection incendie du site du bâtiment temporaire, dans le cadre du Sommet du G7 dans Charlevoix;

ATTENDU QUE les obligations décrétées par le règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Ville de Clermont ont été respectées;

ATTENDU QUE ces frais ont été acceptés et seront ultérieurement remboursés par la Gendarmerie Royale du Canada, dans le cadre du Sommet du G7 Charlevoix 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte le prix déposé par la compagnie Aréo Feu Ltée au montant de 39 375.66 \$.

4.6 FOURNITURE ET MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE AU PÉRIMÈTRE DU COMPLEXE SÉCURITAIRE – CAMPEMENT TEMPORAIRE COTC RÉSOLUTION NO. 11348-05-18

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé à une demande de prix pour la fourniture et la mise en place d'une clôture au périmètre du bâtiment sécuritaire, sur le site voisin de l'aréna, dans le cadre du Sommet du G7 dans Charlevoix;

ATTENDU QUE les obligations décrétées par le règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Ville de Clermont ont été respectées;

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 7 MAI 2018

ATTENDU QUE ces frais ont été acceptés et seront ultérieurement remboursés par la Gendarmerie Royale du Canada, dans le cadre du Sommet du G7 Charlevoix 2018;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Ville de Clermont accepte le prix déposé par la compagnie **CLÔTURE MAXIMUM** au montant de 86 116,28 \$.

**4.7 DEMANDE DE PRIX – TONDEUSE DIESEL À ATTELAGE FRONTAL KUBOTA
RÉSOLUTION NO. 11349-05-18**

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé à une demande de prix pour la fourniture d'une tondeuse diesel à attelage frontal;

ATTENDU QUE monsieur Daniel Desmarteaux, directeur des travaux publics ainsi que monsieur Yvan Harvey, chef d'équipe aux travaux publics ont procédé à l'étude des prix et des caractéristiques des équipements présentés;

ATTENDU QUE les obligations décrétées par le règlement sur la politique de gestion contractuelle de la Ville de Clermont ont été respectées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE SOLANGE LAPOINTE ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE, suite à la recommandation de M. Daniel Desmarteaux, ingénieur et directeur des travaux publics, la ville de Clermont procède à l'acquisition d'une tondeuse diesel à attelage frontal de marque Kubota, de la compagnie Cam-Trac Bernières Inc., au coût de 34 293,03 \$ incluant toutes taxes applicables.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur François Lemieux, représentant, Cam Trac Bernières Inc., 830 chemin Olivier, Lévis, Qc G7A 2N2.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

12. DIVERS

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 11350-05-18**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE l'assemblée soit levée à 18 h 53.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale